

Projet Educatif Territorial

Septembre 2014 – août 2017

3^{ème} comité de pilotage

13 mai 2014



Rappel et révision du rétroplanning

Proposé lors du comité de lancement du 26 novembre 2013

Dates	Actions	Personnes concernées
Avant le 15 janv. 2014	Courrier adressé au DASEN précisant les horaires scolaires adoptés par Carros	Le maire sous couvert de l'adjointe et de la direction de l'éducation
Janvier 2014	Mise en œuvre des groupes de travail sur les thématiques spécifiques prioritaires : réflexions et propositions	Les personnes mobilisées par groupe
21 janv. 2014	CCVS spécifique « mieux manger et lutter contre le gaspillage alimentaire »	
Février 2014	Groupes de travail sur les thématiques spécifiques prioritaires : réflexions et propositions	Les personnes mobilisées par groupe
10 et 11 mars 2014	Groupes de travail sur les thématiques spécifiques prioritaires → synthèse des propositions	Les personnes mobilisées par groupe
21 mars 2014	Comité de pilotage du PEDT → Eléments du pré-projet : Validation de l'ossature du PEDT et formalisation des axes du projet et des objectifs partagés	Membre du comité de pilotage
→ 13 mai 2014	Comité de pilotage pour -Revoir les rythmes éducatifs -Aborder l'ossature du PEDT dans ses grandes orientations	Membre du comité de pilotage
6 juin 2014	<i>Retour de la nouvelle organisation carrossoise à l'Inspection Académique après consultation des acteurs locaux et notamment des conseils d'écoles.</i>	Signataires a priori du PEDT de Carros : . la ville de Carros . la Caisse d'Allocations Familiales . la direction des services départementaux de l'Education nationale
17 juin 2014	4ème comité de pilotage pour finaliser la nouvelle organisation des rythmes et ainsi que les objectifs opérationnels du PEDT	. le collège P.Langevin . la Direction Départementale de la Cohésion Sociale . les associations partenaires

Ordre du jour

3ème comité de pilotage du PEDT – 13 mai 2014

- 1) Mise en œuvre des rythmes scolaires : de nouvelles orientations
- 2) Les grandes orientations du PEDT
- 3) Principales problématiques à traiter pour la rentrée 2014
- 4) Les réunions et concertations à prévoir

Mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires : De nouvelles orientations

Les nouvelles orientations

Mise en œuvre des nouveaux rythmes: De nouvelles orientations

- **Abandon de l'organisation de la semaine scolaire initialement prévue** (abrogation de la délibération du 19 décembre 2013)

Cette approche ne remet pas en cause les éléments remontés lors des concertations pour le PEDT.

- **Prise en considération des possibilités offertes par le nouveau décret du 8 mai 2014** (6h par jour maximum au lieu de 5h30 et 8 demi-journées minimum au lieu de 9)

- **Gratuité des TAP** (nouveaux temps d'activité périscolaire)

Des délibérations vont être prises au cours des Conseils Municipaux des mois de mai et de juin 2014

Précisions concernant le souhait de la municipalité en matière de rythmes scolaires

Mise en œuvre des nouveaux rythmes: De nouvelles orientations

Trois souhaits de la municipalité :

- ➔ Une semaine scolaire sur 24h hebdomadaires (pas d'incidences sur les vacances)
- ➔ Des TAP organisés sur un après-midi de 3h
- ➔ Des TAP programmés sur des après-midis différents (2 à 3) en fonction des groupes scolaires pour des raisons d'organisation (recherche d'un service de qualité et gérable sur le plan des ressources humaines)

Propositions concernant les horaires scolaires

Mise en œuvre des nouveaux rythmes: De nouvelles orientations

5 matinées identiques

Jours	Horaires
Lundi	8h30-11h30
Mardi	8h30-11h30
Mercredi	8h30-11h30
Jeudi	8h30-11h30
vendredi	8h30-11h30

Périscolaire du matin : tous les jours de 7h30 à 8h30

6h/jour et 8 demi-journées par semaine

3 après-midis d'école / 1 après-midi de TAP

Jours	Horaires
Lundi	13h30 – 16h30
Mardi	13h30 – 16h30
Mercredi	
Jeudi	13h30 – 16h30
vendredi	13h30 – 16h30

Périscolaires du soir : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h
Extrascolaire des mercredis : 11h30 à 18h

Précisions concernant le contenu et la mise en œuvre des TAP

Mise en œuvre des nouveaux rythmes: De nouvelles orientations

Un après-midi par semaine consacré aux TAP :

- ➔ Gratuits et accessibles à tous les enfants sur inscription
- ➔ Des activités prioritairement proposées (sur la base des points faibles repérés) :
musique, langues, activités scientifiques, éducation à la citoyenneté – contenus à définir
- ➔ Un jour identique par groupe scolaire mais des jours différents sur la commune :
les 2 ou 3 jours retenus sont à définir ()*
- ➔ Service de qualité gérable sur le plan des ressources humaines : une équipe dédiée d'animateurs/éducateurs/intervenants (*30 à 35 personnes nécessaires si 3 jours de TAP*)
- ➔ Des ressources locales mobilisées sur la base des compétences nécessaires et un recours à des ressources externes si besoin
- ➔ Recherche de complémentarités par école entre le temps scolaire et les TAP

() sachant que l'Inspecteur d'Académie aura un avis défavorable pour les TAP le vendredi*

Les grandes orientations du PEDT



Une phrase maîtresse

Les grandes orientations du PEDT

Finalité recherchée :

*« Etre bien dans son corps, dans sa tête et dans sa ville
pour devenir un citoyen acteur de sa vie,
dans son environnement proche et élargi »*

Une segmentation pour une approche différenciée en fonction de l'âge du public

Les grandes orientations du PEDT

➔ **Le public ciblé :** *Les 0/18 ans habitant et /ou scolarisés sur la commune*

➔ **Segmentation :**

- * *Les 0 – 3 ans*
- * *Les 4 – 10 ans*
- * *Les 11 – 15 ans*
- * *Les 16 – 18 ans*

Des principes pour guider l'action de tous

Les grandes orientations du PEDT

- * Développer une approche bientraitante de l'enfant et de sa famille poursuivant une logique de développement solidaire et durable
- * Développer l'estime de soi (culture de la valorisation)
- * Autoriser le droit à l'erreur
- * Développer le sens critique, la mobilité et l'ouverture vers l'extérieur (hors Carros)
- * Accepter et accompagner la créativité
- * Développer l'autonomie adaptée à chaque âge et l'adaptabilité
- * Accompagner et développer les compétence des parents / soutenir la fonction parentale

Axes stratégiques et objectifs identifiés

Les grandes orientations du PEDT

Nota :

- ➔ *Les propositions qui vont suivre sont le fruit d'une synthèse de l'ensemble des éléments abordés lors des différentes réunions de préparation du PEDT. Elles correspondent chacune à des problématiques soulevées.*
- ➔ *Ces propositions doivent être revues par la nouvelle municipalité afin de prioriser certains objectifs.*
- ➔ *Les priorités devront être chiffrées en raison des fortes contraintes budgétaires. Des arbitrages seront inévitables.*

Axes stratégiques et objectifs identifiés

Les grandes orientations du PEDT

I / Axe transversal et fonctionnel, préalable à la mise en œuvre du projet : Les fonctions ressources

➔ *3 objectifs*

II / Axe stratégique lié à des perspectives d'actions opérationnelles

➔ *6 objectifs*

Axe I – Les fonctions ressources

Les grandes orientations du PEDT

Objectif 1 : Développer la coordination générale des projets avec les partenaires

Objectif 1.1 : *Clarifier l'articulation du PEDT avec les autres politiques sectorielles (jeunesse, culturelle, sportive, santé, sociale, transport...)*

Objectif 1.2 : *Formaliser le mode de gouvernance du PEDT en permettant une dynamique de co-élaboration / évolution et co-évaluation du projet*

Objectif 1.3 : *Développer une culture commune dans le respect de la place de chacun*

Objectif 1.4 : *Consolider le réseau de partenaires carrossois et extérieurs*

Objectif 1.5 : *Repenser la constitution des équipes d'agents municipaux pour chaque école, en phase avec les projets d'école (enfance, affaires scolaires, sports, cajip)*

Objectif 1.6 : *Améliorer la mutualisation des espaces et des matériels*

Axe I – Les fonctions ressources

Les grandes orientations du PEDT

Objectif 2 : Améliorer la sécurité physique (dont alimentaire) et affective des enfants ainsi que les conditions d'hygiène et de vie dans les établissements d'accueil

Objectif 2.1 : *Sécuriser les temps charnières dans la journée*

Objectif 2.2 : *Améliorer le suivi de la sécurité sur les ERP*

Objectif 2.3 : *Evaluer et manager les risques*

Objectif 2.4 : *Améliorer l'hygiène et la sécurité des véhicules municipaux*

Objectif 2.5 : *Améliorer la sécurité alimentaire (HACCP)*

Objectif 2.6 : *Améliorer les conditions d'hygiène et de vie dans les écoles*

Axe I – Les fonctions ressources

Les grandes orientations du PEDT

Objectif 3 : Améliorer la communication externe pour renforcer la compréhension et la confiance

Objectif 3.1 : *Construire un discours partenarial sur l'école*

Objectif 3.2 : *Améliorer la communication concernant les actions relatives à la parentalité*

Objectif 3.3 : *Contribuer à la mise en place d'un véritable plan de communication de la ville*

Objectif 3.4 : *Renforcer la communication concernant le volet restauration*

Objectif 3.5 : *Rapprocher le service de la restauration de ses usagers (enfants, parents, professionnels) en développant les outils/supports de communication*

Objectif 3.6 : *Valoriser l'action des associations en matière d'éducation et l'engagement des bénévoles*

Axe II – Les perspectives d'actions opérationnelles

Les grandes orientations du PEDT

Objectif 4 :

Parentalité / familles et approche bien traitante
Coordonner les actions existantes, préserver et étoffer les suivis individualisés

Objectif 4.1 : *Redonner une dynamique autour de l'enfant et de la parentalité mélangeant les familles et les professionnels de tous horizons*

Objectif 4.2 : *Permettre à des professionnels d'aller à la rencontre des parents dans les lieux où ils se trouvent*

Objectif 4.3 : *Renforcer l'offre faite aux parents concernant l'adolescence*

Objectif 4.4 : *Donner des suites à la conférence du 15 juin 2013 « parentalité et bientraitance »*

Axe II – Les perspectives d’actions opérationnelles

Les grandes orientations du PEDT

Objectif 5 : santé / développement durable :
Développer le mieux manger et lutter contre le gaspillage alimentaire

Objectif 5.1 : *Aspects gustatifs* : Poursuivre le développement du recours à des produits de qualité et variés

Objectif 5.2 : *Aspects quantitatifs et diététiques* : Formaliser un Plan de maîtrise nutritionnelle (PMN)

Objectif 5.3 : *Aspects environnementaux (espaces et façon de servir)* : Passer de « cantines » à de véritables restaurants scolaires

Objectif 5.4 : *Aspects éducatifs* : Renforcer le travail des animateurs par rapport au temps de repas

Objectif 5.5 : *Mobiliser et développer les ressources locales (artisans, producteurs, ...)*

Objectif 5.6 : *Proposer des menus respectant la laïcité et le développement durable*

Objectif 5.7 : *Lutter contre le gaspillage alimentaire*

Objectif 5.8 : *S’orienter vers une restauration collective responsable (système alimentaire durable)*

Axe II – Les perspectives d'actions opérationnelles

Les grandes orientations du PEDT

Objectif 5 bis : santé / social :
Développer l'existant sur la base
notamment du diagnostic de
l'ASV

Objectif 5 bis.1 : *Améliorer et adapter les rythmes de vie de l'enfant à ses besoins fondamentaux (sécurité affective, respect des temps de repos (horaires de coucher - siestes et nuits), ...*

Objectif 5 bis.2 : *Améliorer le repérage des « dys » et au besoin accompagner les familles pour l'accès aux soins*

Objectif 5 bis.3 : *Eduquer à la santé et à l'hygiène corporelle (hygiène bucco-dentaire, sommeil, risques solaires, estime de soi, développement des compétences psycho-sociales, bien manger / bien bouger, lutte contre la pédiculose et la spécialisation précoce en matière de sport)*

Objectif 5 bis.4 : *Maintenir l'accompagnement individualisé de certains enfants et familles pour la réussite éducative*

Axe II – Les perspectives d'actions opérationnelles

Les grandes orientations du PEDT

Objectif 6 : Accès et éducation à la culture artistique : Mettre en œuvre des parcours culturels

Objectif 6.1 : *Améliorer les partenariats entre les acteurs de la culture et ceux de l'éducation pour la mise en œuvre de projets*

Objectif 6.2 : *Créer des résonances et des complémentarités entre les activités culturelles vécues par les enfants sur différents temps, dans l'optique d'un véritable parcours d'éducation culturelle*

Axe II – Les perspectives d’actions opérationnelles

Les grandes orientations du PEDT

Objectif 7 : Accès et éducation aux sports :
Formaliser la politique sportive carrossoise en s’attendant notamment à la mise en œuvre de parcours sportifs (APS)

Objectif 7.1 : *Formaliser très précisément les objectifs éducatifs au sein de la politique sportive et adapter l’offre de service à l’évolution des rythmes éducatifs*

Objectif 7.2 : *Développer les compétences socio-éducatives des éducateurs sportifs (municipaux et associatifs)*

Objectif 7.3 : *Positionner certaines associations sportives en tant que réels partenaires du champ éducatif*

Axe II – Les perspectives d’actions opérationnelles

Les grandes orientations du PEDT

Objectif 8 : Accès et éducation aux sciences, à l’environnement, aux nouvelles technologies : Développer une offre coordonnée et qualitative

Objectif 8.1 : *Formaliser la politique d’accès aux nouvelles technologies (NTIC)*

Objectif 8.2 : *Donner des suites à la conférence du 15 mars 2014 « Sensibilisation à l’environnement et au développement durable »*

Problématiques à traiter pour la rentrée 2014

Problématiques à traiter pour la rentrée 2014

- * Relance de la concertation (enseignants, familles) pour les nouveaux rythmes avec des TAP de 3h sur un après-midi
- * Mobilisation des partenaires locaux pour les TAP
- * Réorganisation des services municipaux (dont planning des équipements sportifs)
- * Diverses harmonisations concernant les maternelles (dont temps de sieste)
- * Articulation des APC avec le temps périscolaire
(Ce point a été un sujet de tension au sein des groupes de travail thématiques)
- * Mutualisation / répartition des locaux (notamment les jours de TAP)

Les réunions et concertations à prévoir

Les réunions à venir

* Prochain Comité de pilotage : 17 juin 2014 de 14h à 16h

* Consultation avec les enseignants un midi

* Harmonisation concernant les maternelles

* Articulation des APC avec le périscolaire

Ville/Education nationale
dates à prendre

* Consultation des familles → Nouveau sondage à mener dans les meilleurs délais

* Réorganisation des services et organisation des TAP → réunions
internes ville

* Mobilisation des partenaires pour les TAP → Rendez-vous à prendre avec les
associations locales

Des éléments complémentaires à échanger ?

* Pour le diagnostic

* Pour les propositions

* Pour les rythmes

Si ce n'est pas aujourd'hui ...

Contacts permanents : Mp Trova et D.Bénard - pole-education@ville-carros.fr

Projet Educatif Territorial

Septembre 2014 – août 2017

Comité de pilotage

13 mai 2014

“Il faut tout un village pour éduquer un enfant”

Proverbe africain

*Merci pour votre attention et votre contribution
à ce projet ambitieux pour Carros*



Contact : pole-education@ville-carros.fr